

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

Après une grande revûe faite à Toulon sur la *Marine.* fin de Mars, des Equipages de quatre Frégates & de quatre Chebecs, ces Bâtimens en ont mis à la voile le 6. d'Avril aux ordres du Chevalier de Beaucofe, conjointement avec deux Bombardes & la Barque l'*Hirondelle*, que commandent Mrs. de Bourguet & de Vialis, Lieutenant de Vaisseau & Capitaine d'Artillerie, & Mr. Beauffier de Chateauvert Lieutenant de Port. Ces onze Vaisseaux ont eu l'ordre de se joindre, près de *Gibraltar*, à ceux de *Brest*, qui sont commandés par Mr. de Chaffault, Chef d'Escadre, & d'aller ensuite, à ce qu'on croit, bombarder l'Isle de *Fédal* que l'Empereur de Maroc a fortifiée considérablement & où, s'il la fortifioit encore davantage, il pourroit construire de gros Vaisseaux capables de troubler la navigation des Puissances Chrétiennes. Cette Isle est à 40 lieues du Détroit sur l'Océan, en tirant vers la Côte de *Guinée*. Il se trouvoit encore dans le Port de *Toulon*, après le départ des Bâtimens qu'on vient de nommer, ceux dont voici la liste: VAISSEAUX, le *Tonnant* de 80 canons, le *Hector*, la *Couronne*, le *Souverain*, le *Protecteur*, le *Guerrier* & l'*Alerte*, chacun de 74; le *Fantafque*, le *Lion*, le *Triton*, le *Sage*, le *St. François*, le *Solitaire*, le *Fier* & le *Vaillant*, de 64; & trois autres de 60 faits à Genes, mais